



FICHE SIGNALÉTIQUE

Date d'émission 26-août-2014

Date de révision 18-juin-2015

Numéro de révision 3

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit Liquid Alive® Enzyme Digestant

Code du Produit 33401, 33432

Utilisation recommandée Détachant

Adresse Fournisseur

ITW PRO BRANDS
805 E. Old 56 Highway
Olathe, KS 66061
TEL: 1 800 443-9536

Téléphone en cas d'urgence 800 535-5053 Infotrac

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Avertissement!

Aperçu des urgences

Irritant pour les yeux
Peut causer une réaction allergique des voies respiratoires

Aspect Colorless to light yellow

État physique Liquide.

Odeur Gamma neutre

Effets potentiels sur la santé

Voies majeures d'exposition

Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

Toxicité aiguë

Yeux

Irritant pour les yeux.

Peau

Risque d'irritation.

Inhalation

Peut causer une réaction allergique des voies respiratoires. Peut irriter l'appareil respiratoire. Risque de dépression du système nerveux central avec nausées, maux de tête, vertiges, vomissements et perte de coordination.

Ingestion

L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Effets chroniques

Le contact prolongé avec la peau peut enlever la graisse de la peau et provoquer une dermatose.

Conditions médicales aggravées

Troubles visuels pré-existant. Troubles cutanés. Troubles respiratoires.

Danger pour l'environnement

Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No. CAS	% en poids
--------------	---------	------------

Monobutyléther de diéthylène glycol	112-34-5	1-5
Alcool isopropylique	67-63-0	1-5
2-Butoxyéthanol	111-76-2	1-5
Papaïne	9001-73-4	0.1-1

4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux	Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
Ingestion	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas d'exposition ou de malaises.
Avis aux médecins	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation
Protection pour les secouristes	Ne pas utiliser pas la méthode du bouche à bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance. Pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve antireflux ou d'un autre appareil médical respiratoire approprié Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Indice d'inflammabilité	Ininflammable.	
Point d'éclair	Aucun jusqu'au point d'ébullition	
Méthode	PMCC	
Moyen d'extinction approprié	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.	
Moyens d'extinction inappropriés	aucune	
Données sur les risques d'explosion		
Sensibilité à un choc mécanique	Aucune.	
Sensibilité à une décharge statique	Aucune.	
Dangers spécifiques provenant de la substance chimique	Incombustible	
Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.	
NFPA	Danger pour la santé 2 Inflammabilité 0 Instabilité 0	Dangers physico-chimiques - Précautions individuelles X
HMIS	Danger pour la santé 2* Inflammabilité 0 Danger physique 0	

*Indique un risque chronique pour la santé

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
----------------------------------	---

Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Méthodes de confinement Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Méthodes de nettoyage Recouvrir tout déversement de liquide par du sable, de la terre et autres substances absorbantes non combustibles. Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation Porter un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Entreposage Conserver hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition

Nom Chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
2-Butoxyéthanol 111-76-2	TWA: 20 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 240 mg/m ³ (vacated) TWA: 25 ppm (vacated) TWA: 120 mg/m ³ (vacated) S* S*	IDLH: 700 ppm TWA: 5 ppm TWA: 24 mg/m ³
Alcool isopropylique 67-63-0	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m ³ (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 980 mg/m ³ (vacated) STEL: 500 ppm (vacated) STEL: 1225 mg/m ³	IDLH: 2000 ppm 10% LEL TWA: 980 mg/m ³ TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm STEL: 1225 mg/m ³

OSHA PEL : Administration de la sécurité et de la santé professionnelle - limites d'exposition admissibles. ACGIH TLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - valeur limite d'exposition. NIOSH IDLH : Danger immédiat pour la vie ou la santé

Autres directives relatives à l'exposition Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Mesures d'ordre technique Douches
Points de lavage des yeux
Systèmes d'aération

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Aucun nécessaire pour une utilisation par le consommateur. Lunettes de sécurité à protection intégrale.

Protection de la peau et du corps Aucun nécessaire pour une utilisation par le consommateur. Porter des gants/des vêtements de protection

Protection respiratoire Aucun requis sous l'utilisation normale En cas d'irritation, il faut porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à adduction d'air à pression positive peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours

Mesures d'hygiène Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Colorless to light yellow.	Odeur	Gamma neutre.
Seuil de l'odeur	Pas d'information disponible.	État physique	Liquide
pH	8.50		
Point d'éclair	Aucun jusqu'au point d'ébullition	Méthode	PMCC

Température d'auto-inflammation	Pas d'information disponible.	Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Point/intervalle d'ébullition	100 °C / 212 °F	Point/intervalle de fusion	Pas d'information disponible.
		Limites d'inflammation dans l'air	Pas d'information disponible.
Densité	1.000	Solubilité dans l'eau	Miscible dans l'eau
Solubilité	Pas d'information disponible.	Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.	Densité gazeuse	> 1 (air = 1)
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	2.80%		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Produits incompatibles	Oxydants forts. Acides. Composants chlorés
Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Informations sur le produit	Le produit ne représente pas un danger de toxicité aiguë selon les informations connues ou fournies
------------------------------------	---

Information sur les composants

Nom Chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50
Monobutyléther de diéthylène glycol	= 3384 mg/kg (Rat)	= 2700 mg/kg (Rabbit)	
Alcool isopropylique	= 4396 mg/kg (Rat)	12800 mg/kg (Rat) 12870 mg/kg (Rabbit)	72.6 mg/L (Rat) 4 h
2-Butoxyéthanol	= 470 mg/kg (Rat)	= 400 mg/kg (Rabbit) = 2270 mg/kg (Rat)	= 2.21 mg/L (Rat) 4 h = 450 ppm (Rat) 4 h
Papaïne	> 4 g/kg (Rat)		

Toxicité chronique

Toxicité chronique	Le contact prolongé avec la peau peut enlever la graisse de la peau et provoquer une dermatose.
---------------------------	---

Cancérogénicité	Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des ingrédients comme cancérogènes.
------------------------	---

Nom Chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Alcool isopropylique		Group 3		
2-Butoxyéthanol	A3	Group 3		

ACGIH : (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 – Canérogène chez l'animal

CIRC: (Agence internationale de Recherche sur le cancer)

Groupe 3 : Inclassables quant à sa cancérogénicité pour l'homme

Effets sur l'organe-cible	Yeux. Appareil respiratoire.
----------------------------------	------------------------------

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

L'impact sur l'environnement de ce produit n'a pas été complètement étudié.

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna (Puce d'eau)
Monobutyléther de diéthylène glycol	EC50 96 h: > 100 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	LC50 96 h: = 1300 mg/L static (Lepomis macrochirus)		EC50 24 h: = 2850 mg/L (Daphnia magna) EC50 48 h: > 100 mg/L (Daphnia magna)
Alcool isopropylique	EC50 96 h: > 1000 mg/L (Desmodesmus subspicatus) EC50 72 h: > 1000 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	LC50 96 h: = 11130 mg/L static (Pimephales promelas) LC50 96 h: = 9640 mg/L flow-through (Pimephales promelas) LC50 96 h: > 1400000 µg/L (Lepomis macrochirus)		EC50 48 h: = 13299 mg/L (Daphnia magna)
2-Butoxyéthanol		LC50 96 h: = 1490 mg/L static (Lepomis macrochirus) LC50 96 h: = 2950 mg/L (Lepomis macrochirus)		EC50 24 h: 1698 - 1940 mg/L (Daphnia magna) EC50 48 h: > 1000 mg/L (Daphnia magna)
Nom Chimique		log Pow		
Alcool isopropylique		0.05		
2-Butoxyéthanol		0.81		

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Ce produit, tel que fourni, ne représente pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires.

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont répertoriées par l'état de Californie comme des déchets dangereux.

Nom Chimique	Déchets dangereux de la Californie
Alcool isopropylique	Toxic Ignitable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

TDG Non réglementé

MEX Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA Est conforme à (aux)

LIS Est conforme à (aux)

Légende

TSCA - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
 LIS/LES – liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Réglementations fédérales des États-Unis

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37:

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - valeurs du seuil %
Monobutyléther de diéthylène glycol	112-34-5	1-5	1.0
2-Butoxyéthanol	111-76-2	1-5	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Risque aigu pour la santé	Oui
Risque chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Non
Risque d'échappement soudain de la pression	Non
Danger de réaction	Non

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucunes substances réglementées comme polluant conformément au Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce produit, comme fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse selon le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou le Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques au niveau, local, régional ou provincial concernant les déversement de ce produit.

Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la proposition 65.

Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Monobutyléther de diéthylène glycol	X		X	X	
2-Butoxyéthanol	X	X	X	X	X
Alcool isopropylique	X	X	X		X

Règlements internationaux

Mexique - classe

Risque sérieux, classe 3

Nom Chimique	État cancérogène	Limites d'exposition
2-Butoxyéthanol		Mexico: TWA 26 ppm Mexico: TWA 120 mg/m ³ Mexico: STEL 75 ppm Mexico: STEL 360 mg/m ³
Alcool isopropylique		Mexico: TWA 400 ppm Mexico: TWA 980 mg/m ³ Mexico: STEL 500 ppm Mexico: STEL 1225 mg/m ³

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

Classe de dangers du SIMDUT

D2A Matières très toxiques

D2B Matières toxiques



Inventaire national des rejets de polluants du Canada (INRP)

Component	NPRI
2-Butoxyéthanol 111-76-2 (1-5)	X
Alcool isopropylique 67-63-0 (1-5)	X

Légende

X - Inscrit

16. AUTRES INFORMATIONS

Préparé par Bonne gestion des produits
23 British American Blvd.
Latham, NY 12110
1 800 572-6501

Date d'émission 26-août-2014

Date de révision 18-juin-2015

Note sur la révision Modification à la composition

Clause de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche technique santé-sécurité